

CR Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole du 13 mars 2018 à Auxerre (Local FSU)

Présents : Philippe Bustin, Didier Gauffillet, Pierre Delannoy, Dominique Serve-Cathelin, Pascal Paquin, Christian Boutet, Jean-Guy Leroy, Marie-Aleth Verrey, Olivier Bourgeois

Excusés : Françoise Leclerc

INFOS DIVERSES

- Jean-Guy a représenté La Cagnole à une AG du GABY. Suite à cela, Jean-Guy reprend contact avec le président pour prendre RDV.
- **Adhésions : être attentifs à fournir des fiches complètes et lisibles pour les adhésions partenaires**, pour permettre à Jean-Guy de faire la saisie sans qu'il doive rechercher les infos manquantes.
- Collectivités : Françoise présente la Cagnole au conseil municipal de Pontigny ce soir
RDV de la commission collectivités le 5 avril avec Mme Eurliet (Comm comm Aillant)

FINANCES :

- La convention de prêt avec C3V est signée pour un montant de 3000 euros, à rembourser selon les possibilités sur 3 ans, pas de périodicité définie.
- Nécessité de faire un prévisionnel et de bien savoir où on en est pour gérer ce remboursement de prêt
- Dominique, Christian et Pascal ont signé l'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel, pour pouvoir louer 1 à 2 coffres. Le compte servira uniquement pour les flux d'échanges entre euros et cagnoles.

QUESTIONS COMPTABLES :

- recherche d'un comptable bénévole.
 - Faire l'achat d'un logiciel comptable. EBP Compta serait adapté : 300 eur. par an licence et maintenance
 - Rencontre avec le CER France : a fait un devis à 1400 euros pour la saisie
 - Pascal a demandé un devis à Philippe Lalik.
 - Bénévolat : contact avec une personne de la famille d'Olivier + M-Aleth contacte un ami.
 - 1^{er} travail : paramétrer le logiciel en fonction des besoins, mettre en place l'outil comptable
 - Discussion sur : peut-on déléguer la saisie à des non comptables ?
il apparaît préférable que la saisie soit faite aussi par un comptable.
- Dans tous les cas, le travail de mise en place de la compta devra être accompagné par des membres de la collégiale . C'est la collégiale qui est responsable et doit superviser la compta
- Don à l'arrondi : attendre d'être bien rôdés pour la circulation de la monnaie avant de proposer le don à l'arrondi.

VALIDATION DE NOUVEAUX PARTENAIRES

- Géraldine Bourgeois, coiffeuse St Sauveur
- Domaine Bersan, viticulteurs à St Bris
- O'Bol magasin d'artisanat Auxerre
- Théâtre de l'atelier bleu à Fontaines

Concernant les producteurs agricoles, la collégiale a décidé de soutenir et encourager le bio en acceptant des producteurs uniquement bio. Si des demandes d'adhésion arrivent concernant

des lieux de regroupements de producteurs où il y a des bios et des non bios, il faudra examiner comment traiter cette situation.

EVENEMENTS :

19 mars : présentation à Tonnerre dans rencontre à l'initiative de la CCI (Chambre commerce, industrie : Didier, Pascal, Dominique

24 mars : stand marché Toucy : Claire, Philippe, Didier, Pascal, Dominique

31 mars : présentation Tanneries Avallon + comptoir de change éphémère: Pascal, Dominique, Claude

27 avril, 18h18 : présentation à la mJC Auxerre

4 mai : participation MJC Auxerre

SUPPORTS COMM

-kakemono : devis Bureau vallée à 60 euros : adopté

- autocollants : offre de gratuité par entreprise Braizat à Sens. Commande de 100 autocollants circulaires

« Ici on accepte La Cagnole » + bandeau à positionner en dessous « comptoir de change ». + petits autocollants utilisateurs.

COUPONS

Retard d'impression lié à livraison papier. Mise en enveloppes décalée au lundi 2 avril à 14h chez Pascal

à Fleury la vallée.

TAUX RECONVERSION ET GERMINAL

Le directeur de Germinal demande un projet de convention entre La Cagnole et la biocoop

Demande une phase de démarrage différenciée avec un taux de reconversion moindre, le taux de 1% pourrait les gêner si afflux cagnoles.

Eléments apportés au débat :

- Germinal va contribuer au transfert de cagnoles sur Sens et Tonnerre
- Acceptent des comptoirs éphémères dans leurs magasins
- Rappel des objections à un traitement différencié : cohésion du projet, traitement inéquitable des partenaires, image négative (cf CR collégiale du 28/11/17)
- Faire un pas vers Germinal et leur laisser le choix du moment où ils reprendraient un fonctionnement normal, s'engager à faire des points d'étape pour étudier ce qui se passe chez Germinal.

Pascal est mandaté par la collégiale pour rédiger une motion :

"La Collégiale de Courts Circuits la Cagnole, réunie ce 13 mars 2018, s'engage, auprès de sa partenaire, la coopérative Germinal, à agir avec la souplesse nécessaire au bon fonctionnement de l'acceptation de la Cagnole dans les sites de Germinal, lors de la phase de démarrage, soit jusqu'à fin 2018. Le taux de 1% pourrait donc être abaissé de façon provisoire s'il en était besoin. Pour rappel, la Collégiale s'engage auprès de l'ensemble de ses partenaires à oeuvrer avec eux pour faire circuler au mieux la monnaie donc à limiter la reconversion de celle-ci."

TEST DU PROTOCOLE DE COFFRE

Nous mettons en scène les déplacements des coupons du coffre au comptoir de change. **Une règle :**

Celui qui apporte les cagnoles fait signer son carnet par celui qui reçoit. = Celui qui donne obtient un reçu.

Chaque membre de la collégiale devra signer le protocole.

Il pourra être adapté à l'usage.

Ce protocole permettra de « tenir documentation » et nous protégera.

INFO de conclusion : le Jour de la terre (3 juin) a besoin de volontaires pour l'aide au montage de stands et la sécurité.

Clotûre à 21h 40.